

ANNEXE RÈGLEMENTS CANTINE ET Garderie PÉRISCOLAIRE



RÈGLES DE VIE EN ACCUEIL PERISCOLAIRE (Cantine, Garderie)

Avant le repas ou le Goûter

- ☞ Je vais aux toilettes
- ☞ Je me lave les mains
- ☞ Je m'installe à la place qui me revient et j'attends que tous mes camarades soient installés avant de commencer à manger



Pendant le repas ou le Goûter



- ☞ Je me tiens bien à table
- ☞ Je ne joue pas avec la nourriture
- ☞ Je ne crie pas, je ne me lève pas sans raison
- ☞ Je respecte le personnel de service et mes camarades
- ☞ Après autorisation, je sors de table en silence et sans courir

☞ A la fin du repas,

je me lave de nouveau les mains

Pendant la récréation et le temps périscolaire

- ☞ Je joue sans brutalité
- ☞ Je respecte les consignes de sécurité données par les surveillants
- ☞ Je me mets en rang quand on me le demande, après avoir ramassé mes affaires
- ☞ Je respecte le matériel mis à ma disposition
- ☞ Je respecte le personnel de service et mes camarades
- ☞ Dans la garderie, je joue sans crier



Si je ne respecte pas ces règles, le personnel communal pourra m'infliger une sanction (isolement, recopie du règlement...) et au bout de 3 rappels à l'ordre, je pourrais être convoqué avec mes parents en mairie par le maire ou l'adjoint en charge des écoles.

Fait à Lanriivoaré, le 29 juin 2021,
Le Maire,
Pascale ANDRÉ,

